CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95055** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2011

Raison sociale : GTP

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2019

Capital : 100 000

4 BIS QUAI DE L'AEROPLANE
93450 L'ILE-SAINT-DENIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 537 613 879 00031

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 212268300132

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 60753872

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 60753872

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 48 09 53 01 **Fax :** 01 73 79 44 68

Portable :

Responsabilité légale :
IMED AISSA GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : contact@gtpbatiment.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 431 149 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante)	5	08/07/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	08/07/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	5	19/05/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 15:21

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025